

# PLESCOP MAG'

PRINTEMPS 2022 - NEVEZAMZER 2022



## Grand angle

Un nouveau  
Plan Local d'Urbanisme

Le budget  
communal

Faire  
culture  
ensemble

Rencontre  
avec Nathalie  
Coquebert

PLE COP  
PLE KOB

## Edito



## Sommaire

- 03 Actualités
- 06 Retours en images
- 08 Budget communal 2022
- 10 Grand angle sur le Plan Local d'Urbanisme



- 14 Action sociale et solidarité
- 15 Faire culture ensemble
- 16 Les Transats
- 17 Vie économique
- 18 Les échos du conseil municipal
- 19 Rencontre
- 20 Agenda

Maîtrisé et ambitieux, telles sont les caractéristiques du budget voté le 29 mars, dans le droit fil du débat d'orientation budgétaire.

Maîtrisé parce que les dépenses de fonctionnement sont limitées à celles qui sont nécessaires à rendre les services publics attendus par nos concitoyens et pour dégager le maximum d'autofinancement pour financer les projets du mandat.

Ambitieux en raison des investissements « phares » qui vont se concrétiser et, cette année encore, sans avoir besoin de recourir à l'emprunt. Le taux d'imposition des charges foncières sont également maintenus. Ainsi devraient sortir de terre avant la fin de l'année l'espace culturel et la salle de sport de raquettes, sous réserve que la guerre engagée par le Président Poutine ne vienne perturber nos calendriers prévisionnels.

Solidaire du peuple ukrainien lâchement attaqué par la Russie, le Conseil Municipal a voulu apporter sa contribution en votant une aide de 2000 qui sera versée au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Dans le présent magazine, vous y trouverez, outre de nombreuses informations, l'essentiel du budget.

A toutes et à tous, je souhaite un beau printemps en vous invitant à vous protéger de la Covid-19, toujours bien présente sur notre territoire.

Mestroniet hag uhelek, setu aze perzhioù ar budjet votet d'an 29 a viz Meurzh, evit kenderc'hel get ar c'hendiviz da hentiñ ar budjet.

Mestroniet eo dre mand eo an dispignou monet en-dro ar re a zo ret evit rentiñ d'hor c'hengêr ar servijoù publik gortozet gete, hag evit argantaouïñ ar muiañ ma c'heller raktresou ar respet get hon argant dimp-ni.

Uhelek eo a-gaoz d'ar postadurioù « a choaz » a vo kaset da benn, hep rankiñ amprestiñ er blez-mañ adarre. Digemm e chom iveau feur an taosou àr ar font. Er feson-se e tlehe ar greizenn sevenadurel hag ar sal sport get palikedou donet er-maez ag an douar a-benn fin ar blez, get ma ne vo ket direizhet an deiziadurioù rakwelet geneomp a-gaoz d'ar brezel digoret get Poutine.

Kengred eo ar C'huzul-kêr get pobl Ukraina, argadet digalon get Rusia. Ni zo faotet dimp roiñ hor lod, ha ni da votiñ ur skoazell a 2.000 hag a vo roet da font obererezh diavaez ar strollegezhioù tiriadel (FODST).

Ar pep pennañ ag ar budjet a vo kavet en niverenn-mañ geneoc'h, oc'h penn doereou a bep sort.

Deoc'h-razh e hetan un nevezamzer kaer, en ur hos aliiñ da ziwall doc'h ar C'hovid-19, a zo é redék en hor bro c'hoazh.

**Le Maire, Ar Maer,  
Loïc LE TRIONNAIRE**

**Crédits** Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire . Rédaction : Service communication et les élus . Photos : service communication, les élus, G. Garancher. Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne . Conception : Oz'Idéa . Impression : Imprigraph. Papier 100% recyclé fabriqué en France, labellisé Imprim'Vert . Dépôt légal : à parution

**Correspondants presse Ouest-France** : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . **Le Télégramme** : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . **La Gazette du Centre Morbihan** : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . **Sport** : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

**Mairie de Plescop** . 2 Place Marianne. www.plescop.bzh  
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh





## Élections législatives

Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans et visent à désigner les 577 députés de l'Assemblée nationale, qui discutent et votent, les projets et propositions de loi. Les élections auront lieu les 12 et 19 juin prochain, au complexe sportif. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai, en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) et jusqu'au 6 mai, à la mairie.

### Pensez au vote par procuration !

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur. Depuis le 1er mars 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Il est également possible de remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

## Solidaire avec l'Ukraine

Face aux événements liés à la situation en Ukraine, la municipalité affirme son soutien total au peuple ukrainien et tient à remercier les habitants qui ont fait preuve de solidarité.

### Des moyens existent pour aider : Les dons financiers à la Croix Rouge Française,

en ligne sur : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) ou par chèque à l'ordre de : Croix-Rouge française Conflit Ukraine 2022 (adresse : Croix-Rouge française - CS 20011 - 59895 LILLE CEDEX 9)

### L'accueil de réfugiés ukrainiens

Les personnes désirant proposer un hébergement aux réfugiés peuvent se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Plescop.

Contact : 02 97 44 44 00

[accueilsocial@plescop.bzh](mailto:accueilsocial@plescop.bzh)

### Devenir bénévole

La Protection Civile du Morbihan lance un appel à bénévolat est lancé pour pourvoir aux missions de réception, tri, conditionnement, etc.

**Contact :** Centre Communal d'Action Sociale de Plescop au 02 97 44 44 00 / [accueilsocial@plescop.bzh](mailto:accueilsocial@plescop.bzh)

La commune remercie les Plescopais et les associations locales pour leur mobilisation.

## Broyage à domicile

Encore encombré par la taille de haies, la coupe d'arbustes et autres branchages ? L'agglomération propose un service de broyage à domicile pour les particuliers. Ce service coûte 50 € pour une heure (comprenant le déplacement, l'installation et le nettoyage) et un forfait de 25 € par demi-heure supplémentaire. Une fois inscrit, l'intervention est programmée sous une quinzaine de jours.

### Plus d'infos :

<http://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/broyage>



Crédit photo : G. Garancher

## La commune labellisée Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques, le plus grand événement sportif mondial, auquel la commune participera. Plescop fait en effet partie des collectivités labellisées Terres de Jeux 2024 par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Une belle nouvelle pour la commune et les associations, qui s'engagent à valoriser le sport et ses valeurs par des initiatives locales. Des animations sportives et festives pour associer la population à cet événement seront organisées.



## Fête des Voisins

Annulée en raison de la crise sanitaire, la Fête des Voisins fait son grand retour le vendredi 20 mai 2022.

Cette soirée festive réunit les voisins entre eux, dans le but de faire connaissance, créer une solidarité et de lutter contre l'isolement. De plus amples informations seront communiquées prochainement.

# Lutte contre les frelons asiatiques

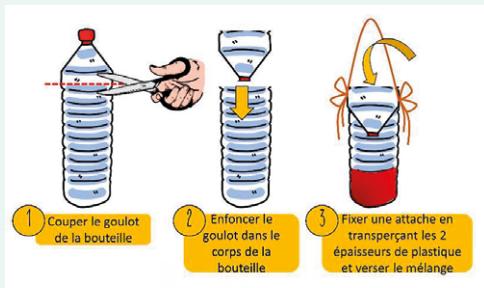
Présent en France depuis 2004, le frelon asiatique n'est pas dangereux pour l'homme (sauf auprès de son nid), mais il constitue une espèce invasive qui remet en cause l'existence d'autres espèces, en particulier les abeilles.

Afin de freiner sa multiplication, il est important d'effectuer un piégeage sélectif des reines fécondées (ce sont elles qui construisent et développent les nids) entre les mois de mars et de mai. Les pièges doivent contenir un appât fait de bière, de vin (qui est un répulsif pour les abeilles), et éventuellement de sirop.

**Frédéric Guého, policier municipal est le référent frelons asiatiques :**

### Contact :

Tél : 02 30 06 15 08 / 06 31 40 47 20  
Mail : [policemunicipale@plescop.bzh](mailto:policemunicipale@plescop.bzh)



## Chenilles processionnaires

En cette saison printanière, les chenilles processionnaires refont surface. Ces animaux comportent des risques, pour la santé de nos arbres, de l'homme et des animaux.

Le service espaces verts intervient dans l'espace public pour éliminer les nids des chenilles par deux méthodes : la destruction du nid ou la mise en place d'écopièges. Toutefois, cette lutte ne peut se faire sans la participation des habitants afin de la rendre la plus efficace possible.

Si vous apercevez un nid sur l'espace public, n'hésitez pas à solliciter l'intervention des services de la commune. Si un nid se trouve dans votre jardin, tournez-vous vers un professionnel pour sa destruction.

## La commune s'engage contre l'isolement de nos ainés

Jusqu'à juin, Gaïa, Maëlle, Emilie et Oscar, en service civique à l'association Unis Cités, rendent visite chaque semaine aux séniors



à l'initiative du CCAS de Plescop. Ils ont été formés sur cette thématique pour mieux exercer leurs missions.

Ces visites permettent aux personnes isolées de partager des moments de convivialité avec les jeunes, à travers la discussion, les jeux, la découverte du numérique ou les sorties et de faire connaître les difficultés quotidiennes rencontrées par ces personnes, auprès du CCAS.

Cette action, déjà initiée en 2021, était très attendue de nos séniors.

## Eddy Depauw, récompensé pour son bénévolat

Le Maire, accompagné de Serge Le Neillon, adjoint à la vie associative, a remis à Eddy Depauw la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, reçue au titre de son engagement bénévole dans l'association de Plescop Pétanques Loisirs. Cette médaille de bronze est décernée suite à six années de bénévolat, au cours desquelles Eddy Depauw a participé à différents championnats. Il a entre autres pratiqué du basket-ball et est devenu vice-champion espoir France en haltérophilie. Aujourd'hui, il s'implique bénévolement dans l'association Plescop Pétanques Loisirs, en étant en charge du site internet.



**Sur la photo :**  
Patrice Noël,  
président  
de Pétanque  
Loisirs, Serge Le  
Neillon,  
Eddy Depauw,  
le Maire,  
Monsieur  
Claude Girault,  
Président  
du Comité  
Départemental  
du Morbihan  
de la Jeunesse,  
de l'engagement  
et des Sports  
Absente de la  
photo : Madame  
Marie-Josée  
Nicolazic,  
secrétaire  
du Comité  
Départemental.

## Conférence "sensibilisation à la cybersécurité" le 17 mai 2022



Afin de se prémunir des menaces cyber et d'adopter de bonnes pratiques de l'informatique, une réunion d'information animée par Manuel Crapsi, adjudant chef et référent sûreté au groupement de Gendarmerie du Morbihan aura lieu le **mardi 17 mai 2022 à 18 h à la Salle polyvalente du complexe sportif (rue du Stade)**.

Conférence ouverte à tous, entrée gratuite.

## De nouveaux panneaux d'affichage



Des panneaux d'affichage ont été installés sur divers secteurs de la commune et seront mis à jour régulièrement afin d'informer sur l'actualité plescopaise, et favoriser l'information entre les référents de quartiers et de villages et leur voisinage.

Ils ont été installés dans les secteurs suivants : Jardins du Moustoir, Le Palastre, Le grand Moustoir, le petit Moustoir, Village de Kerfuns, Guergélo, quartier du Couedic, zone commerciale des 3 Soleils, place Keriolet, rue Le Boursicaud.

## Départ à la retraite de Monique Thébaud



Après 39 années passées à l'accueil de la mairie, Monique Thébaud a fait valoir ses droits à la retraite. Pour beaucoup, Monique est le visage et la voix de la mairie, qui oriente, écoute et assiste les nombreux Plescopais. Le 31 mars, la municipalité a organisé un pot de départ pour lui dire un dernier au revoir et la remercier pour ses années de service.

L'ensemble de ses collègues lui souhaite une belle et heureuse retraite, entourée de ses enfants et petits-enfants.

## Etat civil

### Ils sont arrivés

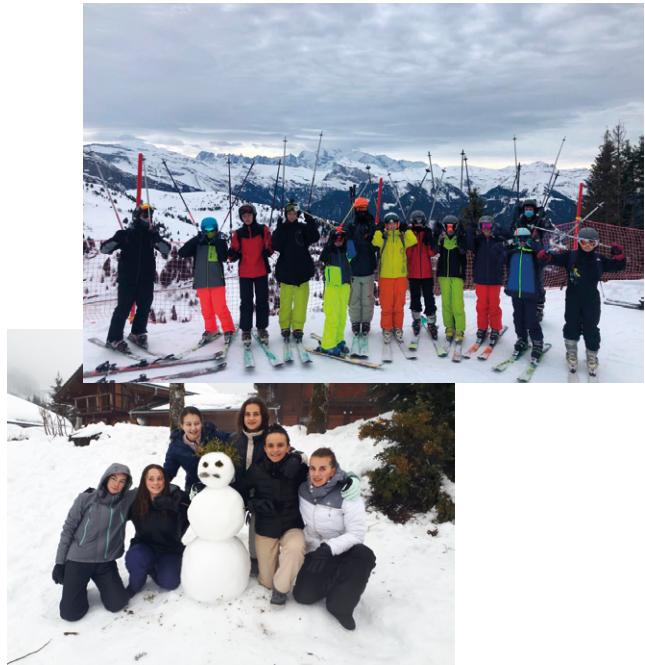
Zita de COUËSSIN du BOISRIOU  
Louana DESMAISON  
Rose DEVANNE  
Romane EUZENAT—LE BARON  
Liv FOLLET  
Basile HUAULMÉ  
Malia KONÉ  
Léo LE CAM  
Ibrahim MAGASSOUBA  
Anaë MEFFRAY  
Raphaël PARIS

Charlie PICANO  
Simon TOQUET  
Amela VLLACAJ

### Ils nous ont quittés

Joséphine ANDRÉ, née CLOAREC  
Marie-Thérèse CAPITAINE née HAGUETTE  
Paule CAUDREC  
Jean DANO  
Josipa DIKSIC, née NAYL  
Anaïs GOÏC, née BODEVIN  
Albert JAFFREDO

Bernard LE GALLO  
Raymond LE MEUR  
Aline LEMARCHAND, née WEILL  
Fattah MISSOURY  
Christian MONFORT  
Félix PÉRAUD  
Eric PRADO  
Michelle RENARD, née THIRIET  
Monique VERMEIRE, née ELIE



### Séjour ski

Du 12 au 19 février, 34 jeunes plescopais, âgés de 10 à 17 ans, ont gouté aux joies de la neige dans le cadre du séjour aux Gets, organisé par le service enfance jeunesse. Au programme : ski, luge, concours de bonhomme de neige, shopping et spectacle de nuit. Tous ont pu progresser et passer des niveaux de ski, grâce aux cours dispensés par l'École du Ski Français et les animateurs.



### Mardi-gras au multi accueil

Au multi accueil, les tout-petits ont fêté « Mardi-gras ». Les enfants se sont amusés à vêtir des habits multicolores, à s'émerveiller devant des tissus brillants et soyeux, à enfiler une robe de princesse, devenir aventurier ou encore docteur...

La musique était bien sûr au rendez-vous pour faire virevolter les beaux déguisements.

Pour conclure cette matinée remplie de joie et de jolis sourires, un buffet façon « pique-nique » était organisé pour se ressourcer et prolonger la fête !



### Argent de poche

Pendant les vacances scolaires, trois jeunes plescopais, Agathe, Mattéo et Elvan ont participé à la nouvelle session Argent de poche. Pour ce premier pas dans le monde du travail, les missions consistaient à repeindre l'encadrement des portes du complexe sportif, à ranger l'accueil de loisirs et à nettoyer le site mégalithique du Palastre. Félicitation aux jeunes pour leur investissement et merci aux agents communaux pour leur accompagnement !



### Jardinage à l'école René-Guy Cadou

Pour participer au projet de l'Amicale Laïque, les élèves du cycle 3 de l'école Cadou ont planté des graines diverses.

Lié aux sciences, ce projet de plantation va leur permettre d'observer les étapes de croissance des végétaux : germination, puis croissance, ainsi que les conditions optimales nécessaires à ces étapes.

Les élèves ont ramené de la maison des contenants et des graines (tomates, courgettes, poivrons, menthe, ciboulette et fleurs variées) et ont commencé à planter ! La grande vente de printemps de l'ALP aura lieu le 1er mai !



## Ecole Françoise Dolto

Yann Forestier, boulanger à Landévant, est venu confectionner du pain dans l'ensemble des classes de l'école. Les élèves ont pu partager un goûter en famille avec un bon pain frais. En lien avec ce projet, la compagnie Billen-bois a présenté son spectacle "La Petite Poule Rousse" lors de deux représentations. Annaïg Magré, directrice, se tient à la disposition des familles dont l'enfant est en âge d'être scolarisé pour tout renseignement et visite de l'école.



## École Sainte-Anne

Après avoir appréhendé l'hiver en classe de neige dans les Hautes-Pyrénées, les élèves de cycle 3 sont heureux de retrouver, à l'occasion du printemps, la statue de Sainte Anne. A l'issue de sa dépose sur l'ancien site de l'école, ils l'ont rapportée dans l'établissement actuel où elle a été bénie, le dimanche 20 mars.

Le jour de la Mi-Carême, le carnaval a également fait son retour à l'école ! Si le défilé musical a rencontré un vif succès sur la cour de récréation, les contes et légendes de Bretagne partagés par Rémy Cochen et Michel Corrigan ont également ravi petits et grands. Une belle manière de parler de la Bretagne : de sa culture, de ses traditions et bien sûr de sa langue !

Ken ar wech arall. See you soon ! Bis bald.



## Solidarité Ukraine

Une cérémonie de soutien à l'Ukraine s'est déroulée Place Marianne, le mercredi 9 mars. Le Maire et les élus du conseil municipal, ont souhaité inviter les Plescopais à témoigner de leur profonde solidarité. Malgré les conditions climatiques, de nombreuses personnes pour assister à la levée des couleurs du drapeau ukrainien et écouter l'hymne de l'Ukraine.

Antoine de Saint-Exupéry

écrivain, poète et aviateur français (1900-1944)

**"Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me lésier, tu m'enrichis."**



## Terrains familiaux de Lann Flumir

Le 25 mars dernier, les élus, en compagnie de représentants de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, ont reçu les familles locataires à la mairie. Cette rencontre de bienvenue a été l'occasion de leur présenter la commune, ses services et ses nombreux équipements.

L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il reflète la politique et les ambitions portées par la municipalité. Adopté le 29 mars dernier par le conseil municipal, le budget 2022 se veut ambitieux et responsable, sans augmentation de la fiscalité pour les Plescopais.

## Questions à Loïc Le Trionnaire Maire



### Quelle est la situation financière de la commune ?

Nos finances sont particulièrement saines car nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées tandis que les recettes fiscales progressent en raison de l'attractivité de la commune. Les économies réalisées permettent ainsi d'autofinancer de nombreux équipements. Pour le budget 2022 nous dégageons plus de 1.2 millions € et, cette année encore, nous n'aurons pas recours à l'emprunt. C'est ce qui nous permet d'avoir une dette par habitant de 50 €, l'une des plus faibles du département.

### Quelles sont les orientations du budget 2022 ?

Les investissements les plus importants sont orientés vers la culture, le sport et les établissements scolaires en y associant l'ambition d'agir dans le cadre du développement durable. Les nouveaux équipements seront donc conçus pour réduire au maximum les coûts de fonctionnement énergétiques et l'empreinte environnementale. Plus généralement, l'amélioration du cadre de vie de tous les Plescopais reste au cœur de nos préoccupations. Des efforts seront aussi réalisés pour les cheminements doux et la vie des quartiers. En outre nous allons poursuivre notre politique marquée vers l'action sociale et l'épanouissement de la jeunesse.

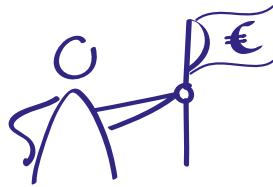
# • 2022 • UN BUDGET RESPONSABLE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

## Le budget, en chiffres

### LE MONTANT DE LA DETTE PAR HABITANT S'ÉLÈVE À

**50 €**

Il s'agit d'un des montants les plus faibles du département. Il laisse une marge conséquente pour emprunter au regard de nombreux projets d'équipement des prochaines années.



### LE MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.

**5,6 millions €**



### LE MONTANT DES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT.

**6,3 millions €**



## D'où viennent les ressources ?

**0.59%**  
Autres produits

**25%**

**Dotations & subventions**

**64%**

**Impôts et taxes**

**10%**  
Produits des services

• 2022.

## LES GRANDS PROJETS

Le montant des investissements s'élève à 5,6 millions d'euros. L'année 2022 marquera le début de construction des deux projets d'envergure : l'espace culturel et la salle raquettes, et l'entrée en phase opérationnelle du centre technique municipal.



### L'espace culturel

**Maîtrise d'œuvre et travaux pour un démarrage 2nd semestre 2022**

Les travaux commenceront dans les prochains mois pour ce nouvel équipement culturel, situé au cœur de la commune, à l'emplacement de l'ancienne école Sainte-Anne. Il s'agira d'un lieu privilégié pour l'expression artistique des artistes et des associations plescopaises et enrichira l'offre culturelle de la commune.



### Pôle raquettes

**Maîtrise d'œuvre et travaux pour un démarrage 2nd semestre 2022**

Cet équipement de 2 900m<sup>2</sup>, situé à proximité du futur quartier Saint-Hamon, répondra aux besoins des associations sportives. L'association de tennis de table bénéficiera d'une salle de douze tables, extensibles à seize, et une tribune amovible de 250 places. Celle de tennis, disposera de deux terrains couverts. Des locaux annexes sont prévus : hall d'entrée, blocs sanitaires, deux clubs house mutualisables, vestiaires et infirmerie.



### Centre technique municipal

**Maîtrise d'œuvre**

Le projet de Centre Technique Municipal s'inscrit dans un programme d'aménagement plus large au sein du quartier Saint-Hamon et du pôle raquettes sur le secteur de Flumir, à proximité du centre-bourg et par conséquent des principaux bâtiments et espaces publics à entretenir. Ce nouvel équipement comprendra des espaces de stockage et de rangement du matériel technique, des espaces dédiés ou mutualisés aux différents corps de métiers avec une partie ateliers. Les travaux commenceront début 2023.

### et aussi...

#### La rénovation thermique de l'école Françoise Dolto

#### Travaux pour les toilettes publiques route de Ploeren

#### Etudes diverses, notamment étude de programmation relative à l'école René-Guy Cadou et à l'installation d'un pumprack

#### Programme VRD et cheminement doux PMR

#### Politique foncière (Révision du PLU et réserve foncière)

### Zoom sur le Débat d'Orientation Budgétaire :

En application de la loi du 6 février 1992, les communes de 3500 habitants et plus, doivent débattre des orientations budgétaires. Ce débat doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget. Il a pour but d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation des perspectives économiques locales. Il permet en outre d'éclairer les élus sur l'endettement de la commune et sur les engagements pluriannuels d'investissement.

Moment majeur de la préparation du budget, le DOB permet également d'instaurer de la transparence à destination de la population.



## Révision du Plan Local d'urbanisme

*Notre PLU actuel a bientôt 10 ans. Aujourd'hui plus que jamais, le quotidien de nos habitants change rapidement. L'environnement et les pratiques des habitants changent et de nouvelles populations arrivent. La commune a beaucoup évolué et de nouveaux besoins apparaissent. Le PLU doit donc être révisé et répondre aux enjeux de demain. Sa révision est une procédure longue qui se déroulera jusqu'en 2023.*



### Le point avec Bernard Danet,

adjoint à l'urbanisme, aux travaux, au cadre de vie et à la mobilité

#### Comment le PLU impacte le quotidien des Plescopais ?

Il s'agit d'un outil réglementaire qui apporte une cohérence et un équilibre entre tous les éléments qui composent une commune : enveloppe urbaine, agriculture, activités économiques, espaces naturels, patrimoine architectural, production d'énergies renouvelables, les déplacements des piétons, cycles, et voitures.

Le PLU réglemente et impacte donc chaque projet envisagé par les Plescopais

#### Quelle place est dédiée à l'environnement ?

La protection de l'environnement est, aujourd'hui plus que jamais, un enjeu majeur. Elle faisait déjà partie intégrante de notre politique d'aménagement. Plescop est d'ailleurs reconnue depuis de nombreuses années pour la qualité de son environnement et de ses espaces de vie. Force est de constater que les récentes et nombreuses lois qui nous encadrent au niveau national, montrent que nous avons pris le bon chemin depuis longtemps.

La commune, et plus largement notre bassin de vie, sont très attractifs. Ainsi, le challenge consiste à concilier les développements urbains, économiques et agricoles de notre commune avec la protection



de nos précieux espaces naturels qui sont indispensables au bien-être et au confort de vie. Le maintien de la nature en ville est un élément indispensable à la réalisation de cet objectif.

## Le PLU doit aussi répondre à des objectifs supracommunaux...

Oui, nous ne sommes pas seuls ! Le PLU a l'obligation de prendre en compte et d'être compatible avec les objectifs fixés par les lois, et les documents dits « supra-communaux ». Les documents supra-communaux sont nombreux, on peut en citer quelques-uns : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH),



le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

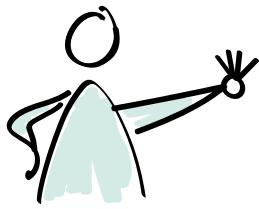
## Que nous imposent ces documents ?

Le SCOT, par exemple, demande à ce que le PLU intègre des grands objectifs, tels que favoriser le renouvellement urbain, densifier les espaces urbanisés, limiter les extensions urbaines, maintenir les espaces agri-

coles, préserver et valoriser les espaces boisés et les cours d'eau

Il donne également des objectifs plus précis, tel que la production de 70 logements par an pour notre commune.

Nous devrons prendre également en compte la Loi Climat et Résilience (adoptée le 22/08/2021) qui fixe l'objectif, à l'horizon 2030, de diviser par 2 le rythme d'artificialisation par rapport à la consommation d'espaces observée depuis 2010.



# Le Plan Local d'Urbanisme en 4 questions

## Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique qui exprime le projet de la commune en matière d'aménagement pour les 10-15 prochaines années. Il précise les affectations générales des sols, organise le développement de l'espace et exprime dans le cadre d'un projet de développement durable : les zones d'activités ou d'habitations, les voies de communication routières, les espaces agricoles ou paysagers, les équipements publics, implantations commerciales, règles de construction. Cet outil réglementaire définit l'usage des sols et les règles de construction.

## Quelles pièces constituent le PLU ?

- Un rapport de présentation (il présente le diagnostic de territoire et justifie les choix),
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (il traduit le projet politique),
- Un règlement écrit et graphique (le zonage),
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (elles traduisent le PADD à l'échelle pré-opérationnelle).

Ces documents sont soumis au fur et à mesure aux élus municipaux.

## Qui nous accompagne dans cette démarche ?

La commune a sélectionné une équipe pluridisciplinaire pour l'accompagner dans la révision de notre PLU. Les Plescopais seront amenés à les rencontrer sur le terrain, lors de permanences en mairie ou lors des réunions publiques qui seront organisées.



Marion Sintès,  
Juriste-Urbaniste  
(Planen)



Sandrine Ducheler,  
Ingénieur  
Environnementa-  
liste  
(Hardy  
Environnement)



Céline  
Dernoncourt,  
Géomaticienne  
(Cédégis)



## Quel calendrier ?

**La photographie du territoire sous tous les angles. Quelle est la situation actuelle ? Quels sont les enjeux ?**

Au cours de cette étape, un inventaire des haies sera réalisé afin de mieux préserver notre bocage. Benoit Duhamel du bureau d'études Hardy Environnement arpentera le territoire afin de recenser les linéaires de haies d'intérêt. A l'issue d'une première phase de repérage, les habitants seront invités à participer en venant donner leur avis, notamment sur les haies recensées.

### 1<sup>er</sup> semestre 2022 LE DIAGNOSTIC

1

2

### 2<sup>ème</sup> semestre 2022 LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

C'est le moment de définir la stratégie politique d'aménagement à l'horizon 2030. Quel territoire voulons-nous ? Quels sont nos objectifs ?

### 1<sup>er</sup> semestre 2023 LA RÉDACTION DU FUTUR PLU

3

4

### 2<sup>ème</sup> semestre 2023 LA VALIDATION

Une fois les étapes d'élaboration du projet de PLU achevées, **ce dernier sera arrêté par le Conseil Municipal** avant d'être ensuite soumis à l'avis des personnes publiques associées (Etat, Département, Région, Agglomération, ...) et des habitants par le biais d'une enquête publique. A l'issue de cette phase de consultation, **le projet de PLU sera éventuellement modifié avant d'être approuvé** par délibération du Conseil Municipal.

## Comment s'informer et participer ?

La municipalité souhaite, pour partager une culture commune des thématiques d'aménagement du territoire, que les habitants puissent être informés et associés au travail de révision de ce PLU. À ce titre, la révision du PLU fera l'objet d'une concertation :

- Des articles de suivi de la procédure dans le magazine municipal, sur le site Internet et sur les réseaux sociaux,
- L'organisation d'une exposition évolutive dans le hall de la mairie
- Des réunions publiques aux différentes phases clés de la procédure

Les demandes des particuliers dans le cadre de la révision du PLU doivent être adressées par courrier à la mairie ou par mail à [urbanisme@plescop.bzh](mailto:urbanisme@plescop.bzh)

## Contact

Le service urbanisme accompagne les habitants et futurs habitants dans leurs projets. La prise de rendez-vous est à privilégier.  
**Tél : 02 97 44 43 44**  
**Mail : [urbanisme@plescop.bzh](mailto:urbanisme@plescop.bzh)**

### Horaires :

Lundi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi  
 Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
 Mercredi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi  
 Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
 Vendredi : Fermé le matin / 13h30-17h30

# CENTRE COMMUNAL • D'ACTION SOCIALE •



## Atelier d'aide en informatique

Le CCAS de Plescop a lancé une nouvelle session d'ateliers d'informatique afin de favoriser l'inclusion numérique des Plescopais, grâce à des ateliers gratuits destinés aux personnes se sentant en difficulté face aux outils informatiques. Ces ateliers permettent d'apprendre les bases de fonctionnement d'un ordinateur ou d'une tablette (utiliser une souris, naviguer sur internet, utiliser le clavier, par exemple.).

La prochaine session aura lieu en mai, les inscriptions sont à effectuer auprès du CCAS de Plescop : **Tél. : 02 97 44 44 00**

**Mail : accueilsocial@plescop.bzh**

## Accompagnement des personnes en difficultés financières

Face au risque d'exclusion sociale des personnes en difficultés financières, l'agglomération et Plescop ont conclu une convention de partenariat pour la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) auprès des personnes qui en font la demande.

Cette CESF les aide à retrouver une autonomie et un équilibre de vie, leur apprend à gérer leur budget, à l'équilibrer et à prévoir les dépenses. Elle peut intervenir auprès des commissions de surendettement ou dans les cas de factures et de loyers impayés

Elle intervient **sur rendez-vous** au sein du CCAS, en complémentarité des autres travailleurs sociaux.

**Contact** Tél. : 02 97 44 44 00  
Mail : accueilsocial@plescop.bzh

## Le don au Centre Communal d'Action Sociale : la solidarité locale en action !

Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous en faisant un don au CCAS.

Celui-ci, présidé par le Maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles de la commune.

Le CCAS peut bénéficier de legs et dons en

contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier de déductions fiscales prévues par la loi (réduction d'impôt de 66 % du montant du don pour un particulier, de 60 % pour les entreprises).

### Pour toute inscription et renseignement complémentaire :

Centre Communal d'Action Sociale

2 place Marianne  
56890 PLESCOP

**Tél. : 02 97 44 44 00**

**Mail : accueilsocial@plescop.bzh**

## Agence immobilière à vocation sociale

Les Agences Immobilières à Vocation Sociale, organismes agréés par l'État, répondent aux mêmes missions et dépendent du même cadre légal qu'une agence immobilière classique. Cependant, via leur statut d'organismes d'intermédiation locative, elles apportent également de multiples avantages aux propriétaires : jusqu'à 65% de réduction d'impôt en cas de conventionnement ANAH, une garantie gratuite contre les impayés de loyers, des primes complémentaires en fonction du bien confié....etc.

Opter pour l'intermédiation locative c'est donc s'engager de manière solidaire avec une location fondée sur le principe du « gagnant-gagnant ».

### Contact

Aivs56  
87 Boulevard de la Paix à Vannes  
02 97 40 60 11  
www.aivs-56.fr

## Commission action sociale, solidarité, emploi et services publics

### Permanence de l'élu

Françoise FOURRIER, adjointe en charge de l'action sociale, solidarité, emploi et services publics, vice-présidente du CCAS tient une permanence à la mairie, les lundis de 15h30 à 17h30, exclusivement sur rendez-vous (téléphone : 02 97 44 44 00 - adresse mail : accueilsocial@plescop.bzh).



# Faire Culture Ensemble

“Faire culture ensemble”, sont les trois mots clés qui déterminent la synergie des acteurs culturels pour l’élaboration de la programmation culturelle de Plescop. Depuis décembre, la municipalité et les acteurs de la culture co-construisent l’agenda culturel qui rythmera la vie plescopaise.

## Des matinées culture pour coconstuire

Pour associer les Plescopais et prendre en compte la voix de tous, les acteurs culturels de la commune et les associations ont été conviés à deux “matinées culture” dont le principal objectif était de déterminer les artistes professionnels et amateurs qui seront mis en lumière à Plescop. Ces invitations à coconstruire, ont permis de mettre en commun les actions culturelles de chacun et d’établir un agenda prenant en compte les événements artistiques des associations, des acteurs culturels et de la municipalité comme les Transats, le week-end Happy Culture et des expositions en plein air.



## 3 objectifs / enjeux

### Faire vivre les professionnels de la culture

Dans cette période difficile que nous avons traversée et dans laquelle nous sommes encore maintenant, la commune de Plescop s’engage à soutenir le monde de la culture et tous ceux qui en vivent.

Plescop et ses alentours sont riches d’artistes talentueux et aux compétences variées. La Plescopaise Morgane G., le collectif Arterritorières, ou encore les multiples compagnies qui offrent des spectacles familiaux à la médiathèque seront au rendez-vous.



### Valoriser les actions culturelles des associations

Les associations plescopaises regorgent de vitalité pour animer la commune et mettre en avant leurs actions : représentation théâtrale, exposition de l’association Familles Rurales, Fest-Noz, Jazz in Plescop, expositions à la médiathèque... Ces temps forts tout au long de l’année mettront à l’honneur le dynamisme de nos associations.

### Dynamiser la commune «on respire la culture partout»

La culture doit se diffuser sur l’ensemble de la commune et permettre l’accès à la culture à tous les habitants avec notamment :

- l’animation de la vie des commerces (Centre-bourg, Place de l’Escale, Zone des 3 soleils),
- l’animation du centre-bourg, autour des placettes, de la médiathèque et bientôt de l’espace culturel,
- la diffusion de la culture aux différents quartiers et villages,
- la (re)découverte du patrimoine bâti de la commune



# LES TRANSATS 2022 : sortez votre agenda !

La programmation du traditionnel évènement estival, les Transats, est le fruit des échanges entre les élus de la commission, les associations, et les artistes professionnels et amateurs de Plescop !

## Mercredi 15 Juin

«Dîner sur l'herbe»  
Pique-Nique Artistique  
Coulée Verte  
Jardins du Moustoir

## Mercredi 22 Juin

«Et bien dansons maintenant !»  
Danse . Place de la mairie

## Mercredi 29 Juin

«Voyage autour du monde, mosaïque»  
Interculturel . Place de la mairie

## Mercredi 6 Juillet

«La Bretagne à la campagne»  
Fest-Noz . Chapelle de Lézurgan

## Mercredi 13 Juillet

«Tous au bal du 14 Juillet»  
Bal Populaire . Centre-Bourg

*La programmation détaillée est à découvrir courant mai sur le site internet de la commune.*



**LES TRANSATS**  
À PLESCOP

CHAQUE MERCREDI DÈS 19H30  
DU 15 JUIN AU 13 JUILLET

SPECTACLES  
ARTS DU MONDE  
DANSE  
BAL POPULAIRE  
FEST-NOZ

plescop.bzh

PLESCOP  
PLESCOB



# dans la VILLE

## Nouvelles entreprises

### Informaphone

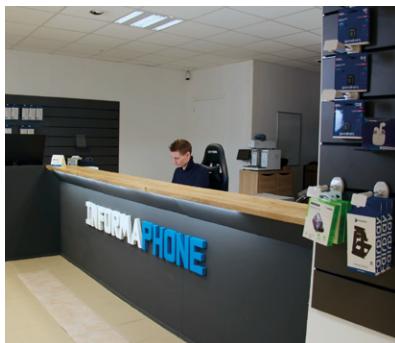
Dépannage et réparation informatique

Spécialisé dans la réparation et la recherche de panne sur tous les matériels high tech, Axel Gauthier propose des services de réparation smartphone, tablette, ordinateur, console et la vente de smartphone, tablette, ordinateur et consoles rétro reconditionnées.

**Centre commercial des 3 Soleils**

02 97 69 75 81

[www.informaphone.fr](http://www.informaphone.fr)



### Le tiroir à lunettes

Opticienne lunetière

Laëtitia Fischer vous accompagne dans le choix de vos lunettes, adaptées à votre vue, personnalité et morphologie. Différents services sont proposés pour valoriser le commerce de proximité : ajustage, SAV, examen de vue pour modifier au besoin de l'ordonnance.

**Zone commerciale des 3 Soleils**

02 90 73 42 29



### Le café du chat'Ô

Bar à chats - salon de thé - restaurant

Pattes et gourmandises sont au rendez-vous de ce salon de thé original avec possibilité de restaurer ou goûter, entouré de chats. Le café est une famille d'accueil pour l'association de protection animale Myyamax, dont les chats sont proposés à l'adoption.

**3 rue Camille Claudel, Bâtiment M,**

**zone Atlanparc**

02 90 99 69 98

**Facebook : Le café du chat'Ô**



### Frip Chic

Friperie

Aissatou Basse vous accueille dans sa friperie dédiée aux vêtements de seconde main, accessoires, chaussures et bijoux, pour hommes et femmes. La friperie fait vivre la solidarité, et accepte les dons en vêtements, chaussures et jouets pour enfants à destination d'une pouponnière située au Sénégal,

**3 rue Camille Claudel, Bâtiment M,**  
**zone Atlanparc**

07 52 76 61 40

**Facebook : Frip Chic**



### Maxime Berhuet

Menuiserie générale

Maxime Berhuet a lancé son entreprise de menuiserie, spécialisée dans les menuiseries intérieures et extérieures, les charpentes, l'ossature bois, terrasse et agencement.

### 20 route de Kerizouet

07 83 61 20 64

[maximeberhuet@gmail.com](mailto:maximeberhuet@gmail.com)



### Manuel Costa

Diététicien et coach sportif

Diététicien nutritionniste et coach sportif spécialisé dans la perte de poids et à la préparation physique, Manuel Costa propose une prise en charge allant du rééquilibrage alimentaire à des plans nutritionnels et sportifs, adaptés aux compétitions de haut niveau.

**9 impasse des Farfadets**

[mcosta.nut@gmail.com](mailto:mcosta.nut@gmail.com)

[www.manutrition-maforme.com](http://www.manutrition-maforme.com)

06 69 07 51 27



### On se met à table

Restaurant / vente à emporter

Nicolas Chiron a ouvert un restaurant proposant la vente de bocaux et plats à emporter, avec possibilité de consommer sur place. Épicerie fine, salon de thé, et belles références de vins sont à retrouver.

**Zone commerciale des 3 Soleils,**  
**56890 Plescop**

02 97 69 87 86

[onsemetatable56@gmail.com](mailto:onsemetatable56@gmail.com)



C'EST VOTÉ



### Police municipale avenant à la convention de mutualisation avec la commune de Grand-Champ

Lors de son instance du 24 novembre 2020, le conseil municipal a décidé de la signature d'une convention avec la police municipale de Grand-Champ portant sur la mutualisation de leurs moyens de police respectifs : répartition des temps de présence des agents de police, équipements communs...

L'avenant à la convention permettra la répartition des coûts d'acquisitions et de maintenances des futurs équipements.

### Adhésion au réseau « Dephy collectivités de Bretagne » avec la Région Bretagne

Un réseau d'échange est proposé par la Région Bretagne afin de répondre aux difficultés rencontrées par la mise en œuvre du zéro-phyto concernant les collectivités.

Ce réseau vise à analyser et à diffuser largement les aménagements et les techniques mises en œuvre par les collectivités bretonnes et à amplifier la dynamique du zéro-phyto dans la région.

La commune de Plescop plébiscitée pour son expérience en matière de gestion différenciée et raisonnée de ses espaces verts a été sollicitée par la région Bretagne afin de participer à cette démarche en qualité de commune démonstrative afin de partager son expérience sur, entre autres, l'éco pâturage mis en place sur son territoire depuis 2018, et sa gestion différenciée des espaces verts.

Les communes démonstratives partagent leurs expériences sous la forme de fiches « retour d'expérience » et acceptent une à deux visites par an pour témoigner auprès d'autres collectivités bretonnes.



# Rencontre avec...

## Nathalie Coquebert

Présidente de l'association Entente Sportive

**Nathalie Coquebert est une passionnée de géopolitique et d'aérospatial, mais pas que, sa passion pour le handball l'a conduite à la présidence de l'association L'Entente sportive Plescop, dans laquelle elle s'investit activement. Forte de 320 licenciés, dont 220 jeunes et une cinquantaine de bénévoles, l'association continue d'être attractive et ne manque pas de projets.**

### Quel est votre parcours à Plescop ?

Je suis arrivée en 1985 à Plescop, en tant que jeune joueuse. J'ai été entraîneuse dès 1986, épaulée par Didier Couteller. C'est grâce à lui que j'ai pu évoluer au sein de l'association, et que j'ai pu devenir entraîneuse et secrétaire. Je lui en suis entièrement reconnaissante. Je garde en souvenir de mémorables moments, comme la montée en nationale 3 pour la première fois dans le département, en 2005/2006 et celui des -18 féminine en 2008/2009

### Quels sont les projets de l'association ?

Nous souhaitons évidemment faire progresser en niveau nos licenciés. L'objectif est de les faire monter en nationale 1.

Le deuxième projet, à poursuivre, est dédié à la prévention des blessures, afin de conserver la santé de nos joueurs. Des programmes sont établis par groupe et catégories d'âges, par un professionnel de la santé physique.

Nous développons aussi le territoire de l'association, pour créer une antenne au nord de Plescop dans les communes démunies de handball, à Grand Champ notamment.

**""Il est nécessaire d'agir pour l'inclusion de tous""**

### L'handisport aura aussi une grande place cette année...

C'est en effet l'un des projets marquants de l'année, avec l'ouverture d'une section handisport et sport adapté, afin de rendre la pratique du handball accessible à tous. C'est un nouveau projet, mené en partenariat avec la mairie, qui répond à un enjeu sociétal majeur, et qui favorisera la cohésion sociale et l'émancipation des personnes en situation de handicap.

*L'association célébrera à la rentrée ses 50 ans, une programmation festive et sportive sera bientôt dévoilée.*  
<http://www.plescophandball.fr/>

## Avril

**Samedi 30 avril**  
**Carnaval de l'APEL**  
 Salle polyvalente

**En mai**  
**Exposition sur la réalité virtuelle**  
 Médiathèque

**Dimanche 1er mai**  
**Après-midi dansant**  
 Club du Bon temps  
 Salle polyvalente

## Mai

**Jeudi 5 mai**  
**Après-midi détente**  
 Club du Bon temps  
 Espace R. Le Studer

**6 - 7 - 8 mai**  
**Championnat**  
 ESP Tennis de table  
 Salle polyvalente

**Dimanche 15 mai**  
**Bal**  
 Plescop Country Danse  
 Salle polyvalente

**Samedi 21 mai**  
**Audition enfants et concert**  
 Plescophonie  
 Salle polyvalente

**21 - 22 mai**  
**Tournoi national**  
 ESP Tennis de table  
 Salle polyvalente

## Juin

**En Juin**  
**Exposition "Regards de voyageurs"**  
 Médiathèque

**Jeudi 2 juin**  
**Après-midi détente**  
 Club du bon temps  
 Espace R. Le Studer

**Samedi 4 juin**  
**"Faites de la musique !"**  
 Centre-ville

**Dimanche 5 juin**  
**Fest-Noz Traezh**  
 Complexe sportif



**Lundi 6 juin**  
**Concours de boules bretonnes**  
 Boulo drome

**Dimanche 12 juin**  
**1er tour des élections législatives**  
 Salle polyvalente

**Mercredi 15 juin**  
**Les Transats**  
 Quartier des Jardins des Moustoirs

**17 - 18 - 19 juin**  
**Les Hand'iblées**  
 Salle Couteller

**Dimanche 19 juin**  
**2nd tour des élections législatives**  
 Salle polyvalente

**Mercredi 22 juin**  
**Les Transats**  
 Place de la mairie

**Vendredi 24 juin**  
**Démonstration Karaté - Fudoshin**  
 Complexe sportif

**Samedi 25 juin**  
**Tournoi de basket**  
 Salle polyvalente

**Dimanche 26 juin**  
**Kermesse de l'APEL**  
 Ecole Sainte-Anne

**Mercredi 29 juin**  
**Les Transats**  
 Place de la mairie

## JUILLET

**Samedi 2**  
**Jeun'en sport**  
 Complexe sportif

**Dimanche 3**  
**Kermesse**  
 Les Amis de la chapelle Saint-Hamon  
 Chapelle Saint-Hamon

**Mercredi 6**  
**Les Transats**  
 Chapelle de Lézurgan

**Mercredi 13**  
**Les Transats**  
 Centre-bourg

*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

